



Réduction des phytos: Carré crée le GIEE Eco-Phyt

Agrodistribution | Publié le mardi 29 janvier 2019 - 08h44 | Rubrique Actualités

Philippe Leclercq, cheville ouvrière de la création du GIEE chez Carré: « Nous nous sommes fixé trois axes de travail, le matériel et l'optimisation de la pulvérisation, l'agriculture de précision et la biodiversité». © B. CAILLIEZ

Lors de sa réunion d'hiver du 23 janvier à Roye (Somme), le négociant des Hauts-de-France a invité ses clients agriculteurs, intéressés par une démarche collective de réduction des phytos, à rejoindre le GIEE qu'il vient de lancer avec une vingtaine de producteurs de grandes cultures.

« Dans les régions à rotations riches en cultures industrielles comme les betteraves, pommes de terre, légumes ou endives, peu de GIEE, groupes d'intérêt technique économique et environnemental, ont vu le jour, explique Philippe Leclercq, directeur développement du Groupe Carré. Il faut dire que chercher à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires est un peu plus

compliqué qu'en rotations céréalières pures. C'est pourquoi, lorsque nous avons parlé de notre projet à la Draaf (1) des Hauts-de-France, nous avons été très bien accueillis. »

Renforcer l'expérimentation

Le négociant en céréales n'a pas hésité à se lancer avec une vingtaine d'agriculteurs précurseurs de la région en créant le GIEE Eco-Phyt. Il a aussi mobilisé sur ce projet des partenaires comme Weenat, Bonduelle, Mc Cain, Vitalis, Tereos...

« Avec eux, nous allons renforcer nos expérimentations pour guider au mieux les agriculteurs dans la réduction des produits phytos. Nous nous sommes fixé trois axes de travail, le matériel et l'optimisation de la pulvérisation, l'agriculture de précision et la biodiversité. »

Un projet qui s'étale sur trois ans

Agriculture de conservation, expériences conduites dans d'autres régions, correction de l'eau pour optimiser l'efficacité des matières actives, géolocalisation des maladies et attaques d'insectes via l'Agricommunity, les exemples n'ont pas manqué pour illustrer cette nouvelle démarche du négociant.

Depuis le mois d'octobre 2018, le projet est passé dans sa phase « année émergente ». Il se déroulera ensuite sur trois ans et démarrera l'année 1 cet automne.

Objectif: la certification HVE niveau 3

« D'ici là, nous invitons tous ceux qui souhaitent réduire leur utilisation de produits phytos, grâce à l'expérimentation et dans une démarche collective, à nous rejoindre, a précisé le directeur développement du Groupe Carré. Notre objectif, à terme, est que les agriculteurs atteignent la certification HVE niveau 3 ».

Maximilien Carré, DG du négoce, a poursuivi la réunion par un point détaillé des marchés du blé et du colza. Il a ensuite laissé la place à son père, Frédéric Carré, président, qui n'a pas mâché ses mots contre l'agribashing dont est victime, ces derniers mois, le monde agricole.

(1) Draaf : direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt.

Blandine Cailliez

Vous avez trouvé cet article à l'adresse suivante :

http://www.agrodistribution.fr/actualites-cooperatives-negoces/reduction-des-phytos-carre-cree-legiee-eco-phyt-118480.html